

TEDDIF

DES COLLECTIVITES ENGAGEES ET INNOVANTES

Mardi 2 juin 2015



ARENE
ENERGIE CLIMAT



île de France

SOMMAIRE

Susciter la convergence d'intérêt entre les collectivités et les entreprises

- Des repères pour l'action Innovation et villes durables
- Les expérimentations
- Maximilien et la commande publique
- Quelques démarches innovantes

Innovations et villes durables

- Partie I - Contexte : droit à l'expérimentation garantie par la constitution, les opportunités offertes par le droit positif
- Partie II - Points forts et Points faibles des structures dédiées (régie, association, structures commerciales, structure de groupement)
- Partie III - La réalisation d'un projet d'innovation urbaine à travers la conclusion d'un contrat de la commande publique

téléchargeable sur <http://www.advancity.eu/vademecum-innovations-et-villes-durables-reperes-pour-laction>

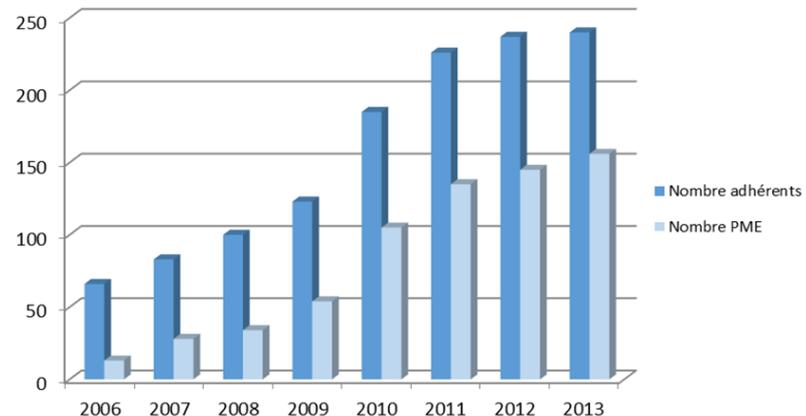
Innovations et villes durables

Champs d'application:

- 72 gares (dont 57 nouvelles), 200 km de nouvelles voies
- Logement : 70 000 nouveaux logements par an
- Investissement : 40 Milliard d'euros (20 prochaines années)
- Promouvoir l'innovation urbaine et la ville durable

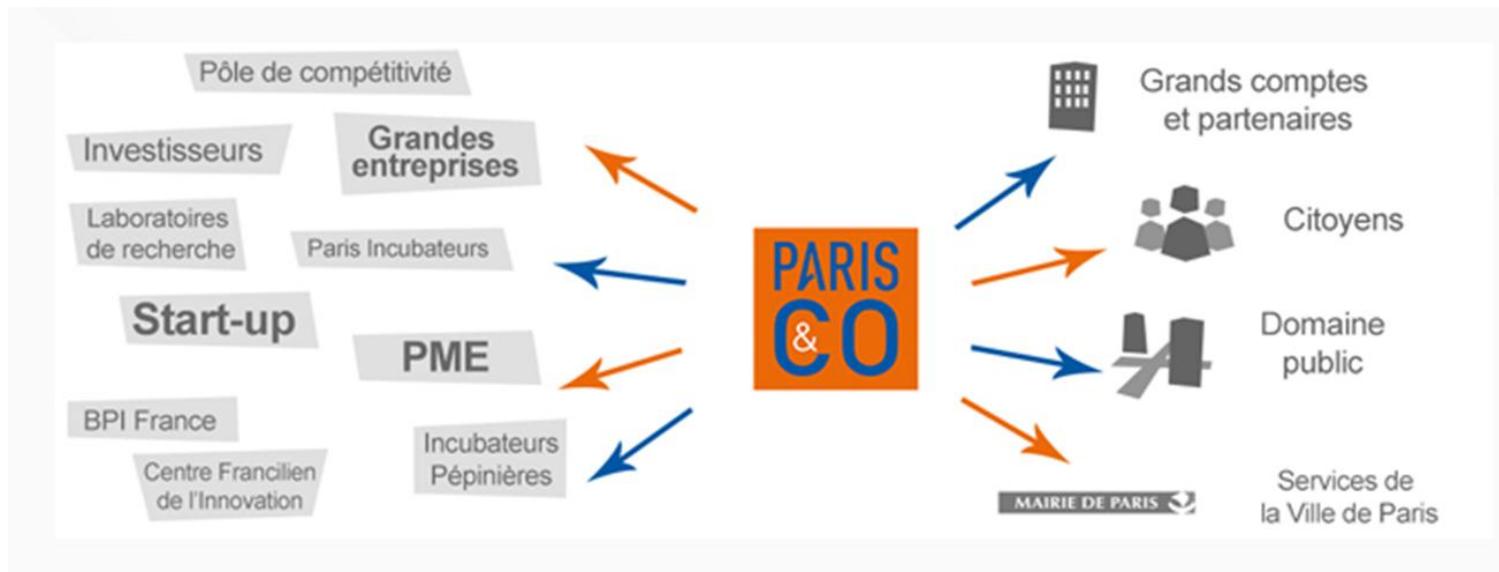
Advancity:

260 membres
400 projets labellisés
152 projets financés
Plus de 450 M € investissements
162 M € subventions



EXPERIMENTATION

Déploiement pendant une période limitée, sur un territoire restreint (lieu physique, organisation, etc.), d'un dispositif innovant, déjà conçu mais non commercialisé sur le segment de marché visé par l'expérimentation, avec pour objectif de valider le dispositif en situation réelle.



DEUX APPROCHES

- Organiser un appel à projet pour accueillir plusieurs expérimentations regroupées sous une thématique donnée
- Accueillir une expérimentation ponctuelle sélectionnée au fil de l'eau, avec un accompagnement sur mesure



AMI AIXPé

île de France

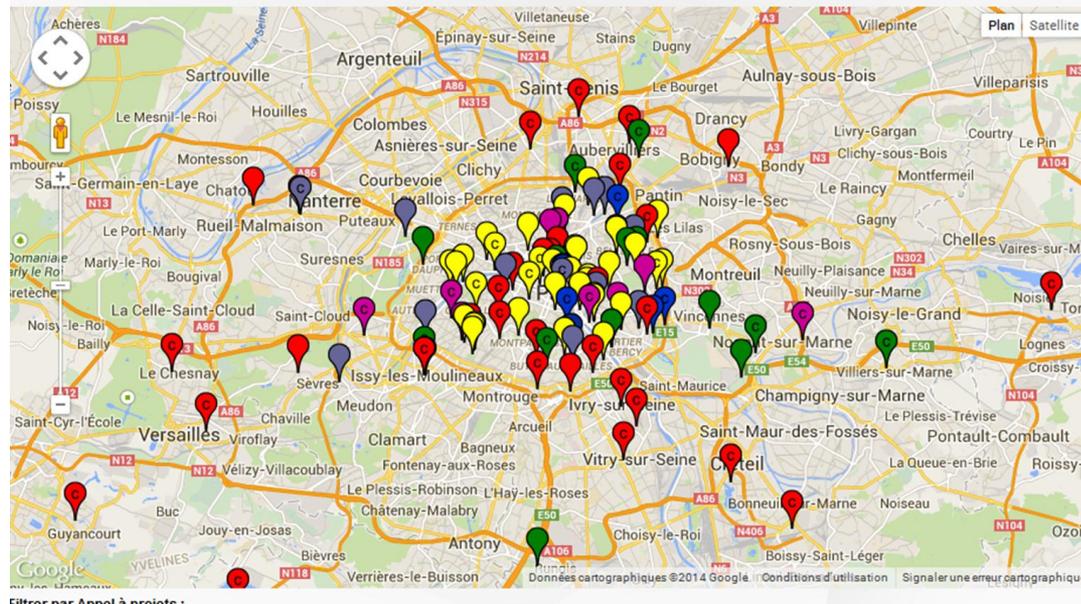
ARENE
ENERGIE CLIMAT
île de France
DES TERRITOIRES, DES PROJETS, UNE AGENCE

QUELQUES CHIFFRES

Depuis 2010 :

- Plus de 400 dossiers analysés pour 14 appels à projets lancés
- 1 projet sur 2 accompagné
- 113 expérimentations déployées

CARTOGRAPHIE DES EXPÉRIMENTATIONS



Intérêt de l'expérimentation pour les collectivités

1. L'expérimentation est une approche AGILE qui permet de tester des pistes et lever des réticences internes,
2. L'expérimentation permet d'avancer sur le sujet de l'innovation avec une prise de risque financier et humain (usages, technologie) maîtrisée
3. L'expérimentation est transversale, fédératrice et valorise en interne l'organisation et les agents et en externe le territoire qui se transforme.

Expérimenter avec des entreprises innovantes :

D'un côté, des avantages pour les TERRITOIRES :

Des expérimentations qui s'inscrivent dans les schémas directeurs des territoires

Une approche en cycle court limitant la prise de risque

Un soutien au développement des entreprises innovantes

D'un autre, des expérimentations qui permettent aux ENTREPRISES de :

Faire évoluer ou finaliser leurs nouveaux produits/services

Démontrer la pertinence de leur solution

Constituer une première référence

LES MARCHES PUBLICS

Mise en place de conférence d'information sur les projets de la collectivités, à destination des entreprises pour favoriser l'échange de fond. Les futurs marchés en seront d'autant plus attrayant, réaliste et fructueux. Et l'entreprise aura plus de temps pour se préparer et structurer son offre pour répondre à un potentiel marché.

Retour d'expérience du Conseil départemental du Val-de-Marne à destination des collectivités présentes bientôt en ligne sur le réseau des éco-acteurs <http://eco-acteurs.valdemarne.fr>

